

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HAUTE SAINTONGE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux le 15 avril 2022, à 15 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 08 avril 2022, s'est réuni au Centre des Congrès de Haute Saintonge à Jonzac, sous la présidence de Monsieur Claude BELOT, Président.

**Etaient présents :** ARRIVE Roland, MAINDRON Bernard, GONZALEZ Maurice, CHAINIER Bruno, TROGER Joël, LAPARLIERE Alain, ANNEREAU Thierry, AUDEBERT Michel, TONNEAU Jean marie, BIRON Cécile, MATTIAZZO Lise, ROY Pierre Noël, BLANC Jeanne, JOURDAIN Serge, PLAT Pierre, PICQ Patrick, FESTAL Emmanuel, BIGEY Laurent, VIDEAU Jean-Michel, TARDY Isabelle, VALLIER Marie-Hélène, ANDRE Franck, MARSAUD Eliane, CARRÉ Joël, FAURE Bruno, GIRAUDEAU Daniëlle, ROZOT Daniel, BOISSELET Claude, POTIER Jean Philippe, NEAU Christelle, CABRI Christophe, BELOT Claude, BRIÈRE Christel, RAVET Pierre-Jean, THIBAUT Annick, LACHAMP Barbara, CARTRON Jean Pascal, DELUT Jean-Luc, MARTY Michel, BOOR Pascal, SALAH Christian, FORTIER Manuella, DEBORDE Bruno, TALBOT Michel, MENNEGUERRE Philippe, SEGUIN Bernard, ROBERT Mylène, GIRAUDEAU Patrick, BOULLE Christophe, GUILLEMAIN Ghislaine, NUVET Raymond, PERONNEAU Chantal, LETOURNEAU Antony, GERVREAU Didier, REYNAL Jean, MASERO Michel, RAPITEAU Jean Michel, MIGNOT Stéphane, DUGUE Christian, BUREAU Marie-Christine, LANGLAIS Jean-Charles, MICHEAU Jackie, CHARLASSIER Hervé, BOTTON Jacky, TELINGE Sophie, VELEZ Jean-Michel, GAGNON-BABIN Julie, FRADON Jean Marie, QUANTIN Brigitte, NIVARD Laurent, CHERAT Patrick, CAPPELAERE Gérard, QUESSON Jacky, BERNARD Didier, MARTIAL Claude, MALANGIN Sylvie, PRÉVOT Marie Catherine, DEFOULOUNOUX David, BOURDEZEAU Laurence, ROBERT Bruno, BRUA Christiane, PAILLE Jean Marc, FEUILLET Alain, MARCHESIN Dominique, BOUCHET Jean Pierre, ARCHAMBAUD Yves, OCTEAU Bernadette, THOMAS Jean-Marc, MAILLET Claudine, PERUFFO Bernard, MARIAN Jean-Pierre, PAIN Charles, BERTRAND Marc, MAINGOT Maud, PÉRENNÈS Jacques, BONIN Lionel, AMAT Pierre, GEORGEON Raphaël.

**Etaient représentés :** BROSSARD Bernard par MAURET Olivier, DESSAIVRE Jean-Jacques par LYS Chantal, RAYMOND Serge par GILLIBERT André, OLLIVIER Michel par ROZAN Marie-Pierre, BORDE Pierre par FURET Henri, PERRIER Jean-François par FEDON Martial, BERTRAND Georges par COTARD Gérard, CLEMENCEAU Thierry par MICHONNEAU Michelle, QUOD Michel par MARTINEZ Marie-Bernadette, FREDERIC Daniel par CHARDAVOINE Jean-Paul, LANDREAU Bernard par BARDON Sébastien, GUEBERT Daniel par BERGIER Paul, ROUGER Christian par DISTRIQUIN Gilles, DURET Chantal par OUVREARD Marie-Paule, LEFÈVRE-FARCY Didier par ROTH Pascal, PAVIE Christophe par MARTINIÈRE Jean-François, VION Michel par BRUNEAU Delphine, MOUNIER Pascal par THUBIN Yves, GERVREAU Jean Pierre par PILLET Anthony, HUILLEIN Christian par RULLIER Alain, CONTE Marie-Hélène par GUILLET Gilbert, TESSONNEAU Raymond par SILVA Lino Paul, CHAUSSEREAU Joël par BERTRAND Bernard, PENAUD Cyril par GIRIBALDI Marie-Madeleine, MARCHAIS Jean Michel par LARDILLON Nelly.

**Procurations :** CHATELAIN Patrick à DEBORDE Bruno, CHAILLOU Philippe à BELOT Claude, MARRAUD Christine à FESTAL Emmanuel, LAVALETTE Christian à CABRI Christophe, RAYMOND Claude à ROBERT Mylène, DIEZ Elisabeth à BOULLE Christophe, BRIAUD Céline à GIRAUDEAU Patrick, MOUCHEBOEUF Julien à GUILLEMAIN Ghislaine, SUIRE Claudine à VELEZ Jean-Michel, LOPEZ Evelyne à QUESSON Jacky, DE OLIVEIRA Katia à MARTIAL Claude.

**Absents excusés :** POZZOBON Alain, SAUVEZIE Dominique, BADIE Vincent, CHATELAIN Patrick, RODE Michel, CHAILLOU Philippe, MARRAUD Christine, LHERMITE Karine, LAVALETTE Christian, COUÉ Jean-François, RAYMOND Claude, DIEZ Elisabeth, POUJADE Yves, BRIAUD Céline, GRUEL Marie-Françoise, MOUCHEBOEUF Julien, MORASSUTTI Nicolas, VIAUD Thierry, SUIRE Claudine, CLEMENT Gérard, YOU Agnès, BERTHELOT Patrick, AMIAUD Dominique, BONNIN Christophe, DRIBAUT Anne, MAZZOCCHI Jean François, LOPEZ Evelyne, DE OLIVEIRA Katia, EDOUARD Loïc, FOUCHÉ Guy, DUFOUR Christian, OLIVIER Fabrice, MEUGNIOT Benoît, BOURSIER Eric, RABEYROLLES Bastien.

Nombre de délégués communautaires en exercice : 158

Nombre de présents : 123

Nombre de votants : 134

Nombre d'absents excusés : 35

Nombre d'absents ayant donné procuration : 11

Jeanne BLANC a été élue secrétaire.

**Objet : Livegne - Natura 2000**

Depuis plus de dix ans la Communauté de Communes de l'Estuaire assure l'animation Natura 2000 sur les deux sites « Marais du Blayais » et « Marais de Braud et Saint Louis et de Saint Ciers sur Gironde ». En 2020, la Communauté de Communes de l'Estuaire a sollicité la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde pour le financement du poste de l'animateur sur la période 2021-23. Le montant du budget global de l'opération avait alors été estimé à 99 534.74 € sur la période 2021-23. Les dépenses prévues dans le cadre de cette mission sont couvertes à hauteur de 80% (27% Etat, 53% FEADER). Le reste à charge est de 20% : il est réparti entre les quatre collectivités concernées par le périmètre Natura 2000 au prorata du territoire de la collectivité : la Communauté de Communes de Blaye, la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde, la Communauté de Communes de la Haute Saintonge et la Communauté de Communes de l'Estuaire.

Les dépenses liées à l'animation Natura2000 sont amenées à évoluer, notamment par la mise en place d'un nouvel outil de sensibilisation auprès des scolaires qui induit une augmentation des dépenses prévues en 2022 et 2023.

Pour couvrir cette augmentation, il s'avère nécessaire de réévaluer le budget prévisionnel Natura2000 sur les deux

017-200041523-20220415-DEL38\_2022-DE  
Reçu le 21/04/2022  
Publié le 21/04/2022

ans à venir et d'ajuster les conventions avec les partenaires qui participent au financement de l'animation Natura2000.

**Le montant des dépenses restant à la charge de la Communauté de Communes de la Haute Saintonge pour l'année 2022 est de 1 741,92 € et de 1 852,99 € pour l'année 2023.** Les évolutions de ces dépenses nécessitent la validation du nouveau budget prévisionnel et l'élaboration d'un avenant aux conventions passées entre les différents partenaires financiers.

A l'unanimité le Conseil Communautaire approuve la nouvelle version du budget prévisionnel lié à l'animation Natura2000 pour les années 2022 et 2023 et autorise le Président à signer l'avenant à la convention cadre passée avec la Communauté de Communes de l'Estuaire pour l'animation Natura 2000.

Fait et délibéré à Jonzac, les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Publié et notifié le **21 AVR. 2022**  
Le Président  
Claude BELOT

Pour copie conforme  
Le Président  
Claude BELOT

**Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex

**Communauté de Communes  
de la Haute - Saintonge**  
7, rue Taillefer - CS 70002  
17501 JONZAC Cedex